

Lettre d'information n°10

Mai 2015

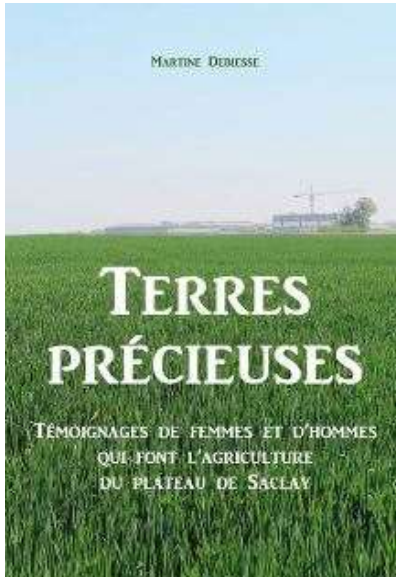
Nous vous avons souvent parlé dans cette lettre d'info de sujets qui fâchent, nous commencerons cette fois par une info qui réjouit : un livre !

Un livre consacré au Plateau de Saclay que nous vous conseillons vivement d'acheter.

Terres Précieuses :

Un livre dont le titre évoque déjà beaucoup : « Terres Précieuses », réalisé par Martine Debiesse (venue récemment renforcer le Conseil de Gérance de Terres Fertiles).

Nous vous en conseillons la lecture, même si vous connaissez déjà bien le Plateau vous y apprendrez encore des choses, en particulier dans l'histoire des exploitations, et si vous ne le connaissez qu'un peu vous serez ravis de vous enrichir de tout ce qu'il apporte.



« *Terres précieuses du Plateau de Saclay...*

Précieuses d'être parmi les terres les plus fertiles d'Europe, d'autant plus qu'elles n'ont pas besoin d'être arrosées pour « faire pousser ».

Mais surtout précieuses des femmes et des hommes qui y font vivre l'agriculture et dont vous pourrez lire les témoignages tout au long de ce livre.

Aventure du bio, cueillette à la ferme, compostière, AMAP, ventes directes, entreprises de réinsertion, élevage, fabrication de produits laitiers, pension pour chevaux, achat collectif de terres, production d'arbres de 10 mètres de haut, terres expérimentales montrant une alliance réussie entre agriculture et recherche scientifique, multiplication de semences, entraide et partage de matériels, fournil...

Chaque histoire témoigne d'une volonté d'aller de l'avant qui s'exprime à travers un attachement à cette terre nourricière si fertile qu'elle fait aussi pousser les idées... »

Martine Debiesse, écrivain biographe « de l'oreille à la plume », membre du réseau NPI (Nègres Pour Inconnus)

Pour le commander, vous pouvez le faire sur le site de l'auteur : 12,50 € (+ frais de port si besoin) :

<http://terresprecieuses.jimdo.com/commander/>

Précision : pour les habitants du territoire les frais de port (5 €) de la commande sur site sont remboursés !

Communes concernées : Bièvres, Bures, Châteaufort, Chevreuse, Gif, Gometz, Guyancourt, Jouy en Josas, Les Loges en Josas, les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy les Chevreuse, Verrières-le-Buisson, Villebon, Villiers le Bâcle.

Mais vous le trouverez également dans des endroits agréables du Plateau :

* Au Fournil (boulangerie bio), place de la mairie, Villiers-le-Bâcle, lundi 15h30-19h et du mardi au vendredi 9h30-13h et 15h30-19h.

* A la ferme de Charles Monville (poulets et œufs bio), vente à la ferme le jeudi 15h30-19h, Favreuse, sortie 7 de la N118, après Allavoine.

* A LiraGif, Gif, mardi, au samedi 10h-19h30 ; jeudi 10h-13h et 14h-19h30 ; dimanche 10h-13h.

* Ferme de Viltain, Jouy-en-Josas, Marché de la ferme: lundi au samedi 9h-19h, dimanche 10h-19h.

* Librairie de l'Abbaye de Limon, mardi-samedi 10h30-11h30 et 15h-17h15, dimanche 15h-16h45.

* Aux Pépinières Allavoine, Bièvres, sortie 7 de la N118, du lundi au samedi 10h-19h.

Campagnol Amphibie (Arvicola Sapidus) :

Autre bonne nouvelle en raison du repérage de son existence, mais nouvelle très préoccupante en raison des menaces qui pèsent sur lui : le Campagnol Amphibie vit sur le Plateau !

Ce petit animal, espèce protégée et malgré tout menacée, risque fort pourtant de disparaître du Plateau. La crainte n'est pas infondée puisqu'il vient de disparaître (entre 2012 et 2014) du dernier lieu de vie recensé dans la Vallée de la Bièvre, à Jouy en Josas, à la suite de la dégradation de son habitat.

Ce petit animal appartient au groupe des espèces protégées menacées.

Le Campagnol Amphibie est classé « Vulnérable » sur la liste rouge Europe (soit le niveau 3), et même « Quasi-menacée sur la liste des espèces protégées de 2009 en France » (soit le niveau 4, encore plus grave)! Il n'existe que 5 niveaux d'alerte, ensuite l'espèce est considérée comme disparue. Il est donc important de préserver la survie de cette espèce, partout où c'est possible.



Ne créant aucun dommage aux cultures agricoles, car il est peu prolifique et ne se nourrit que de plantes de milieux humides, cette espèce est parfaitement compatible avec l'agriculture à la différence de son cousin terrestre.

Alors que nous venons de trouver des petites zones de vie pour cette espèce sur le Plateau (Rigole des Granges et Rigole de Corbeville-Moulon), l'EPPS (Etablissement Public Paris-Saclay) projette des aménagements risquant de détruire son habitat, et donc d'anéantir les derniers spécimens de cette zone.

L'EPPS avait annoncé il y a quelques temps une remise en état des rigoles.

On pouvait se réjouir d'une « remise en état », mais ce qui est envisagé loin de les rénover, pourrait en fait tellement modifier ce patrimoine qu'il le détériorerait (creusement et élargissement très importants).

Rappelons que les rigoles correspondent à un travail remarquable de précision effectué au 18^{ème} siècle pour alimenter en eau les bassins du château de Versailles.

Elles font partie du patrimoine national, au même titre que d'autres réalisations techniques de cette époque, comme les arcades de Buc.

En fait comme l'EPPS va imperméabiliser plusieurs centaines d'hectares, avec le cluster Paris-Saclay, il lui est nécessaire de créer des grands bassins de rétention pour stocker les eaux de ruissellement afin d'éviter des inondations dans les vallées (Yvette, Mérantaise et Bièvre).

Il a aussi prévu de se servir des rigoles pour stocker une partie de ces retenues d'eau.

C'est pour cela que l'EPPS a parlé de « rénovation » ; mais en creusant et en élargissant les rigoles où loge et se nourrit le campagnol amphibie, l'EPPS, qui n'a obtenu aucune dérogation pour de telles atteintes à une espèce protégée, n'a même pas appréhendé l'existence de cette espèce dans cette petite zone de Corbeville-Moulon.

Il s'agit là non seulement de détérioration du patrimoine bâti, les rigoles, mais en plus de possible destruction d'espèce protégée menacée.

Ayant constaté, nous-mêmes, des preuves de vie de cet animal, nous avons donc alerté (à titre personnel) l'EPPS de son existence, afin d'assurer la préservation des dernières zones de vie de cette espèce protégée sur le plateau.

Nous avons également informé les maires concernés, et le Président de la Caps, ainsi que Natureparif.

A ce jour aucune réponse, hormis Natureparif qui soutient notre préoccupation et a depuis confirmé ces preuves de vie.

Expropriation partielle sur notre parcelle B 125 :

A la suite de l'AG de novembre 2014 qui avait « mandaté le Conseil de Gérance pour étudier, avec l'avocat, la faisabilité d'un recours » un échange technique avec notre avocat a eu lieu dans la semaine suivante.

En fonction des informations données par lui, le Conseil de Gérance de Terres Fertiles, a choisi de ne pas faire appel.

Aucune information particulière depuis ni aucun mouvement de fonds vers notre compte ! Nous allons relancer le Conseil Départemental 91 avant l'été.

Contrat de Développement Territorial (CDT) Sud:

L'enquête publique s'est tenue fin novembre-début décembre 2014.

A cette occasion Terres Fertiles a redit son opposition totale à toute urbanisation du plateau, à toute consommation de terres agricoles, et que la sécurité de la zone agricole protégée (ZPNAF) est illusoire.

Concernant tout l'aménagement de la zone sud du plateau que l'Etat veut imposer aux élus locaux, l'Etat et en particulier son représentant l'EPPS (Etablissement Public Paris-Saclay) vient de recevoir un véritable camouflet.

Evènement incroyable : les commissaires enquêteurs en charge de l'enquête publique ont exprimé à l'unanimité un avis défavorable !

Vous trouverez l'avis des commissaires enquêteurs en pj de ce mail.

On aurait pu attendre d'une telle gifle que l'Etat demande à l'EPPS de revoir sa copie. Malheureusement aux dernières nouvelles, l'EPPS envisagerait de passer outre.

Cet avis défavorable reprend et valide nombre des remarques des habitants et associations (ainsi que de Terres Fertiles) qui se sont exprimées dans l'enquête sur le CDT.

En voici les éléments essentiels :

- « le projet de CDT Paris Saclay territoire Sud validé par le comité pilotage du 2/09/2013 n'est plus d'actualité » tellement il a été changé depuis.
- « l'évaluation environnementale et en conséquence l'avis de l'Autorité Environnementale ne sont plus en adéquation avec l'évolution du projet ».
- « l'ampleur des ajustements à effectuer et des modifications à opérer conduit à porter atteinte à l'économie générale du projet ».
- la modification de la répartition de logements n'est pas précisée dans son emplacement.

A ceci s'ajoutent 5 recommandations des commissaires-enquêteurs (cf 2^{ème} pj du mail).

Contrat de Développement Territorial (CDT) Ouest :

Celui-ci impacte les zones du plateau situées dans Guyancourt (Minière) et Versailles (Satory). L'enquête publique s'est déroulée en février 2015. Avis favorable des commissaires enquêteurs récemment connu. L'avis de Terres Fertiles déposé dans le cahier d'enquête est consultable sur le site.

Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la zone de Corbeville :

La zone concernée se trouve entre la ZAC Polytechnique et la ZAC du Moulon.

Une zone cultivée qui aurait pu le rester, mais non.

C'est le danger de la « bétonite aigüe » qui semble désormais atteindre le cluster et ceux qui le construisent. Ben oui, entre 2 zones de béton et de goudron, ces « gens de la ville » doivent trouver que des champs, de la terre, de la nature, ça fait sale ! Allez, hop virez-moi tout ça ! Vivement un centre commercial et ses parkings, avec sa société de consommation à outrance !

L'enquête publique (fin avril-début mai 2015) invoque une urgence à agir en raison d'une possible spéculation foncière !

Argument surprenant puisque les premiers à spéculer sur la terre agricole du Plateau ont bien été l'Etat, la Société du Grand Paris, le département de l'Essonne, puis les Ecoles et entreprises s'y installant.

L'avis de Terres Fertiles déposé dans le cahier d'enquête a été mis sur le site.

Concertation renforcée sur la ligne de métro 18 :

Nous avons refusé le principe même d'un métro dès la Commission Nationale de Débat Public (CNDP) en 2010 dans le cahier d'acteurs du Réseau Associatif du Plateau de Saclay que nous avons co-rédigé avec les Jardins de Cérès, les AVB, Terre et Cité, le CAS Orsay, Apach, Essor de Versailles et Jouy Ecologie. Depuis nous en dénonçons toujours l'ineptie et la gabegie, et sommes intervenus lors de la réunion publique du 26 mai organisée par la SGP à Supelec (Gif s/Yvette) au sein de la « concertation renforcée ».

L'ineptie car ce métro va non seulement détériorer les conditions d'exploitation des terres agricoles du Plateau, dégrader le paysage par ses piliers de béton de 7 à 9 m de haut, détériorer la qualité de vie des habitations voisines par le bruit, mais aussi contribuer à urbaniser encore plus le territoire comme tout transport ferré, inéluctablement au détriment de l'agriculture péri-urbaine qui s'y trouve, et qu'au total il est en contradiction avec la Charte de l'Urbanisme Européen.

La gabegie car ce métro ne servira pas beaucoup aux employés qui seront mutés d'office sur le plateau et qui viendront du sud de l'Essonne ou de l'ouest des Yvelines, et que ce métro sera sous-employé par les chercheurs et hommes d'affaires débarquant à Orly et voulant se rendre à Versailles ou La Défense (60 à 100.000 personnes/jour annoncées par la SGP (Société du Grand Paris), alors que le seuil de rentabilité mentionné lors de la CNDP sur le métro grand paris était fixé à 400.000 personnes/jour.

Nous dénonçons aussi la morgue de la SGP qui avance comme un rouleau compresseur, sans aucune prise en considération des attentes des habitant(e)s pourtant largement et clairement exprimées (voire bruyamment et à juste titre) dans les réunions publiques auxquelles nous venons de participer.

La SGP, drapée dans son auto-persuasion d'avoir raison, désinforme les citoyens en cherchant à leur faire gober que créer un métro en zone rurale est un acte de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES), alors qu'il est une des conséquences néfastes d'un choix global d'urbanisation du plateau qui va au contraire les accroître.

D'ailleurs la surdité de la SGP à l'égard des citoyens est illustrée par son rejet de la demande exprimée par certains habitants d'un tracé enterré. La SGP qui a un budget de 40 milliards pour faire le métro du Grand Paris et rénover d'autres transports, et qui vient de décider de le passer en tunnel de Guyancourt à Versailles pour préserver le site classé de la vallée de la Bièvre, ne trouverait toujours pas les 250 millions pour enterrer le métro depuis Massy et préserver les terres agricoles du plateau ? (moins de 1% du budget total).

La « concertation renforcée » se déroule du 12 mai au 12 juin.

Après Versailles, Antony, Massy, Gif-sur-Yvette et Guyancourt où se sont tenues les premières réunions, la dernière se tiendra à Magny-les-Hameaux, le 11 juin à 20h, Hôtel de Ville Salle du Conseil Municipal, 1 place Pierre Bérégovoy. Allez-y et exprimez-vous !

Vous pouvez déposer un avis sur le site de la Société du Grand Paris à l'adresse suivante : <http://www.societedugrandparis.fr/dialogue/vos-questions-nos-reponses/depot-dun-avis>

Vous pouvez aussi écrire à la garante de la concertation, Mme I. Jarry, isabelle.jarry@debatpublic.fr

Mais n'oubliez pas de signer la pétition contre ce métro :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/pas-metro-plateau-saclay-928.html>

Si vous ne voulez pas de ceci au-dessus des champs du Plateau !

